



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'administration publique**

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'administration publique

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Yvon Marcoux	1
Élection du vice-président, M. Serge Cardin	2
Élection du vice-président, M. François Bonnardel	2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Yvon Marcoux, président de la commission

M. Pierre Reid
M. Gilles Chapadeau
M. Serge Cardin
M. François Bonnardel

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Onze heures cinquante-huit minutes)

Le Président (M. Chagnon): Alors, malheureusement, je vous annonce que c'est la dernière fois que vous allez me voir ce matin.

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Oui, oui, vous pouvez toujours traverser dans l'autre commission si vous voulez me revoir absolument.

Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'administration publique ouverte.

Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient toujours à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Un vice-président est choisi parmi les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et l'autre vice-président sera choisi parmi les membres issus du deuxième groupe d'opposition. Selon l'article 135 du règlement, les présidents et les vice-présidents des commissions sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Yvon Marcoux

Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de président, mais je me doute que le député d'Orford a peut-être une proposition.

M. Reid: Oui, M. le Président. Étant donné le travail exceptionnel qui a été fait comme vice-président par le député de Vaudreuil, je propose qu'il soit élu président de la commission pour le prochain mandat.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le député d'Orford. Est-ce que M. le député de Vaudreuil accepte la mise en nomination?

M. Marcoux: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Surtout qualifié comme ça.

M. Marcoux: Avec l'éloge que m'a fait mon collègue d'Orford, M. le Président...

Le Président (M. Chagnon): Qualifié comme ça, oui, c'est assez difficile.

Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle — vous êtes tout seul, ça va aller vite — ...

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Adopté.

Est-ce que, de la part du deuxième groupe de l'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

● (12 heures) ●

Le Président (M. Chagnon): Elle est adoptée. Alors, je déclare donc M. le député de Vaudreuil président de la Commission de l'administration publique. Je le félicite et l'invite à prendre ma place pour les nominations des deux vice-présidents que je félicite aussi, soit dit en passant.

Le Président (M. Marcoux): Alors, merci beaucoup, chers collègues, et merci de la confiance que vous me témoignez. Et vous pouvez être assurés, comme dans le passé, de ce que j'appellerais ma plus entière collaboration.

Élection du vice-président, M. Serge Cardin

Donc, je suis prêt maintenant à recevoir les candidatures à titre de vice-présidents de la commission.

M. Chapadeau: Félicitations pour votre élection. Conformément à notre règlement, je propose que le député de Sherbrooke soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Marcoux): Merci beaucoup, M. le député. Maintenant, est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): Merci. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): Merci, M. le député. Maintenant, est-ce que, de la part des membres du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): Merci. Donc, je déclare que le député de Sherbrooke est élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Félicitations et merci d'avoir accepté cette fonction.

M. Cardin: Merci beaucoup.

Élection du vice-président, M. François Bonnardel

Le Président (M. Marcoux): Maintenant, la Commission de l'administration publique a cette particularité, je pense, d'avoir deux vice-présidents, comme c'était le cas d'ailleurs pour les mandats précédents, pour la précédente législature, donc un vice-président qui représente le deuxième groupe d'opposition. Alors, je me permets, si vous êtes d'accord, de proposer que le député de Granby soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Il a déjà été le vice-président également de la Commission de l'administration publique.

Donc, est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): De la part des membres du groupe parlementaire de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): Et, de la part des membres du deuxième groupe d'opposition, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marcoux): Je déclare donc que le député de Granby est élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Félicitations, M. le vice-président.

M. Bonnardel: Merci.

Le Président (M. Marcoux): Donc, il va être agréable de travailler avec vous, M. le député de Sherbrooke, et avec le député de Granby, ainsi que tous les autres membres de la commission.

Alors, je lève la séance de la commission, ayant accompli son mandat, et j'ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup, bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 12 h 3)